

50509119/3

4270

(1945)

4270

ARCHIVES

Enquête sur les conditions de logement des
agents de la S.N.C.F.

Dans le département de l'Hérault

Note du Service social

5.12.45

Enquête sur les conditions de logement des agents de la S.N.C.F.

Paris, le 5 Décembre 1945

4270 J.S.

Enquête sur les conditions
logement des agents de
la S.N.C.F. (département
de l'Hérault)

Madame l'Assistante sociale Principale
Chef du Service Social

*Il me
tient à cœur
de venir à Sète*

En octobre 1945, vous avez bien voulu me confier le poste d'Assistante sociale de la S.N.C.F. pour le Secteur de l'Hérault (Région Sud-Est). Ma première préoccupation en prenant contact avec mon nouveau service a été de me rendre compte des conditions de vie des cheminots dans les principaux centres : Montpellier, Sète, Frontignan et Lunel.

J'ai l'honneur aujourd'hui de vous exposer dans quelles conditions les cheminots de Sète sont logés. La situation n'est pas beaucoup plus brillante dans les autres centres de l'Hérault mais la crise du logement à revêtu à Sète un caractère d'accuité tellement dramatique qu'il est urgent d'y porter remède.

D'après mon enquête auprès des différents services de la S.N.C.F., de la Municipalité et des Ponts et Chaussées, la question du logement a toujours été pénible à Sète. Depuis 1935 au moins les cheminots trouvent difficilement un appartement. Les destructions massives opérées par les bombardements et les explosions (2.000 demandes de reconstruction déposées ce jour au service compétent, 25 % de la ville détruite) ont considérablement aggravé la situation.

D'autre part, de temps immémorial le logement à Sète manque non seulement du confort le plus élémentaire, mais encore on peut dire sans exagération aucune que les règles de l'hygiène y sont totalement inconnues.

La richesse de Sète c'est le vin. La maison ne semble pas faite pour l'habitant, mais en fonction du chai. Résultats : pour obtenir des chais profonds et étroits nécessaires au commerce des vins, la maison est bâtie en profondeur, la façade sur la rue est réduite au strict minimum et le logement type, tel que nous l'avons visité revêt les caractéristiques suivantes :

trois pièces = une pièce donnant sur la rue, fenêtre en général très étroite. Une pièce donnant sur une cour exigüe et sans lumière. Une pièce complètement noire prenant jour, si on peut dire, par un fenestron sur la pièce de façade ou sur la pièce de la cour.

Les parents en général occupent la pièce claire et le plus souvent la chambre noire est réservée aux enfants.

Une autre raison de l'obscurité des locaux consiste dans le fait que beaucoup d'immeubles ont été bâtis adossés à la colline. D'autre part les maisons bâties sur des terrains rapportés sont particulièrement humides et rapidement lézardées.

Dans un certain nombre de maisons il n'y a pas d'eau, d'ailleurs depuis les destructions opérées à Sète par les événements de guerre, l'eau n'est distribuée que quelques heures par jour et fait totalement défaut 2 jours par semaine. Cette situation peut se prolonger jusqu'en mai 1946.

Certains quartiers n'ont pas encore le tout à l'égout et l'usage des poubelles est ignoré dans quelques maisons.

.....

Les immeubles les plus favorisés possèdent un seul W.C. commun à tous les locataires. Pour les autres maisons un seau hygiénique est disposé dans la chambre noire et dans certains quartiers la vidange se fait, la nuit tombée par la fenêtre. Dans tel logement de la rue de Tunis, il existe à la cuisine un trou pratiqué dans le plancher et recouvert sommairement où on précipite les ordures. Inutile de préciser que la fièvre typhoïde sévit à Sète à l'état endémique.

J'ai étudié spécialement un groupe de 252 familles appartenant au Service de l'Exploitation sur un total d'environ 700 Agents.

Ces familles ont de un à six enfants de 0 à 15 ans. Sur ce groupe 39 familles sont logées en dehors de Sète à savoir :

quartiers extérieurs de Sète :

9 familles totalisant 18 enfants.

Communes de :

Balaruc les Bains	3 familles totalisant	3 enfants
Montpellier	9 familles totalisant	18 enfants
Lunel	2 familles totalisant	3 enfants
Castries	1 famille totalisant	3 enfants
Nîmes	2 familles totalisant	3 enfants
Alès	2 familles totalisant	3 enfants
Aigues-Mortes	1 famille totalisant	1 enfant
Mons	1 famille totalisant	1 enfant
Mende	1 famille totalisant	1 enfant

Enfin 8 familles totalisant 14 enfants, sont disséminées dans les départements limitrophes ou même dans l'ancienne résidence, le Chef de famille est logé en dortoir SNCF c'est à dire dans un baraquement meublé plus que sommairement, où les planches disjointes laissent passer le facial mistral.

Je tiens à préciser que pour établir ce pourcentage de familles non logées à Sète je n'ai tenu compte que des familles ayant des enfants jeunes. Le pourcentage doit être encore plus élevé pour les agents célibataires ou mariés sans enfant.

Les agents actuellement nommés à Sète dans quelque service que ce soit sont découragés après quelques jours de recherches malgré l'effort de réquisition fait par la Municipalité et demandent instamment à regagner leur ancienne résidence.

Cinquante agents au moins, au cours de l'année 1945, pour le Service de l'Exploitation, ont sollicité leur changement de résidence.

Les auxiliaires démissionnent pour les mêmes raisons.

Pour le Service de la Traction, 21 agents devraient être nommés actuellement mais il serait impossible de les loger, 9 agents vivent dans les dortoirs leurs familles sont dispersées partout, une se trouve à Arvant, l'autre à Villeneuve-St-Georges, etc...

A la voie, les agents dans l'ensemble sont logés et logés à Sète, mais 11 agents à l'essai ne trouveront ni chambres ni gîte.

En ce qui concerne les familles habitant Sète, lors d'une première prise de contact, alors que ne s'est pas encore établi entre les agents et l'Assistante, le courant de confiance qui permet des réalisations sociales, 34 familles se sont déclarées mécontentes de leur logement.

Voici rapidement résumées les causes de ce mécontentement.

- Pièces exigües en état de délabrement, en nombre insuffisant par rapport au nombre d'enfants;
- Pas de cuisine,
- Pas d'eau, pas de gaz, pas d'électricité.
- Pas d'aération
- Jamais de soleil.

J'ai visité, jour après jour, des logements qui sont de véritables taudis, voici quelques exemples choisis parmi les plus sinistres :

Famille D service de l'exploitation, composée ainsi: Père, Mère (enceinte de 6 mois), 1 enfant de 2 ans.

Dans cette famille un enfant est décédé à 6 mois en 1944 probablement de méningite tuberculeuse.

occupe un appartement de 3 petites pièces, entièrement délabré par les explosions sans air, sans lumière, sans soleil. Le délabrement est tel que le propriétaire a fait signer un papier dégageant sa responsabilité en cas d'accident.

Famille C Service de la Voie. Père tuberculeux, actuellement en traitement au sanatorium du Mont Duplan à Nîmes. Mère, deux enfants de 4 et 2 ans.

3 pièces, 1 chambre à coucher petite mais aérée, une petite cuisine, un cabinet noir pas de W.C.

Lorsque le père sera rentré de cure, je me demande avec effroi s'il faudra conseiller à la Mère de faire coucher les enfants dans la chambre des parents, relativement aérée mais en contact avec un malade plus ou moins stabilisé, où s'il vaudra mieux les confiner dans la chambre obscure. Une autre solution évidemment sera d'enlever les enfants et de les placer à la campagne mais est-ce de cette façon que nous prêcherons l'union dans la famille?

Famille AL Service de la Traction. Père tuberculeux, en traitement à la clinique Laennec à Montpellier, peu d'espoir de le sauver, Mère décédée le 25.6.44 lors du bombardement, 5 enfants 15, 12, 10, 8 et 3 ans. Famille sinistrée totale la soeur de l'agent est elle-même mariée et mère d'un enfant de 2 ans s'occupe des orphelins et du logement ainsi composé: 1 pièce sur la rue, exposition ouest, petite fenêtre, dimensions de la pièce, environ 2,50 sur 3, une chambre noire, chambre à coucher des parents aérée par une petite imposte donnant sur la pièce de façade, une cuisine, plus exactement une cage d'escalier ouverte à tous les vents impossible à chauffer, prenant jour sur une cour minuscule où se trouvent les cabinets. Obscurité totale, odeur nauséabonde. Au première étage deux chambres noires, si basses de plafond qu'on ne peut même pas placer une armoire.

Famille G - Service de la Voie.

Père, mère, neuf enfants, 15, 13, 10, 8, 7, 5, 3, 2 ans et 2 mois et demi.

L'appartement est un arrière magasin et magasin transformé.

Le magasin qui prend jour sur la rue par une porte vitrée sert de salle commune, six enfants couchent dans une pièce humide aérée par une fenêtre sur rue, cette pièce mesure environ 3 m5 et 4 m ressemble plutôt à un couloir qu'à une chambre à coucher.

Le père y a fait de nombreux travaux d'assainissement, notamment la réfection de murs, mais il ne peut empêcher l'humidité qui suinte de partout les jours de pluie.

Le père, la mère, les 3 enfants couchent dans un cabinet noir.

Il y a une cuisine minuscule, obscure, donnant sur la cour, l'électricité y brûle en permanence, WC dans la cour.

Aucune décharge, les provisions pour 11 personnes (légumes, pommes de terre, charbon) sont placées dans la pièce commune.

Madame G. pourrait être citée comme la modèle des ménagères, car dans ce que l'on peut considérer comme un sombre taudis, règne un ordre et une propreté impeccables. Elle gémit devant l'inconfort et l'exiguïté de son logement mais son amour du foyer bien tenu l'emporte sur toutes les difficultés. Elle serait même capable d'aimer son misérable taudis si elle ne craignait de voir s'étioier ses enfants naturellement robustes.

On pourrait, à l'infini, citer des exemples analogues. On arriverait à cette conclusion nullement exagérée : A SEPE actuellement, il n'y a pas de logements, mais parmi les logements existants, 80 % sont insalubres. A SEPE, dans 80 % des logements, un agriculteur avisé, hésiterait à mettre son bétail.

Si l'on considère que le rôle de l'Assistante Sociale doit être plus éducatif que palliatif, dans l'état actuel des choses, la présence d'une Assistante Sociale SEPE à SEPE n'apportera pas d'amélioration notable aux conditions de vie des cheminots.

Action éducative auprès de la ménagère : Nous constaterons qu'à part quelques exceptions, bien des maîtresses de maison ne sont pas tout à fait préparées à leur rôle, mais pouvons-nous faire d'utiles recommandations lorsque l'intérieur est si sombre, si vétuste et si repoussant qu'il décourage tout effort d'entretien, que les enfants pour ne pas s'étioier doivent être maintenus à la rue toute la journée et que le père tente de s'évader de plus en plus d'un foyer sans joie.

Rôle éducatif auprès des enfants : La génération qui monte grandit dans une atmosphère qui semble un réel défi aux lois de l'hygiène et des bonnes moeurs. Dans tel foyer parfaitement sain par ailleurs, nous avons que de grandes jeunes filles de 15 et 16 ans, dorment dans la même pièce étroite que leurs frères âgés de 13 et 14 ans et il n'y a pas moyen de faire autrement, faute de place. Pour les enfants, le foyer familial est trop souvent une auberge inconfortable qu'on fait autant qu'on peut.

Nous pensons alors avec tristesse qu'un sociologue éminent a dit, il y a déjà longtemps "que l'écllosion des vertus civiques et familiales n'est possible que s'il existe un minimum de bien-être", ce n'est pas à SEPE qu'il faut chercher un minimum de bien-être.

Nous croirions toutefois manquer à notre devoir le plus strict si nous nous bornions seulement à constater l'étendue du mal. Un remède existe, un remède doit être appliqué sans plus tarder. Il s'agit de réparer et d'adapter les immeubles salubres partiellement détruits et mieux encore de construire une cité.

.....

Jusqu'à présent les efforts ont été tentés dans ce sens. Le Comité d'entreprise de la gare de SETE a émis des vœux pour améliorer les logements ouvriers mais par note TC du 29/6/45, M. l'Ingénieur du 9^e Arrt VB répondait que M. le Ministre de la Reconstruction ne pouvait encore accorder les autorisations nécessaires.

Nous pensons bien qu'il y a de très grandes difficultés mais nous nous permettons de nous étonner alors de la facilité avec laquelle les cinémas et les boîtes de nuit et autres lieux de plaisir arrivent non seulement à obtenir des réparations importantes mais encore à être construits de toutes pièces ceci tant à Montpellier qu'à Sète.

En ce moment, des pourparlers ont lieu pour l'acquisition d'un immeuble situé à l'angle du Pont-Neuf et du Quai de la République à SETE. Cet immeuble pourrait abriter une quinzaine de familles.

Devant l'ampleur du problème, la reconstruction d'une Cité s'impose. Les terrains à bâtir existent Bd des Casernes à proximité de la voie ferrée Sète à Bordeaux. Ils appartiennent à la famille CHAVASC et pourraient être cédés ou réquisitionnés.

Nous souhaitons voir à brève échéance s'élever 50 nouveaux logements prélude d'un mouvement plus important, car au moins 200 logements neufs clairs ou il serait possible de vivre nous paraissent indispensables par rapport à la population cheminote (1000 agents tous services).

Cette enquête a été menée avec le souci d'une scrupuleuse exactitude elle est donc le reflet d'une situation tragique.

Nous n'ignorons pas les difficultés presque insurmontables qui s'opposent maintenant à toute construction importante mais nous croyons avec toutes les forces de notre expérience sociale qu'il n'existe pas de situation périlleuse dont on ne puisse sortir à force de tenacité et d'efforts communs persévérants.

Si le coût de la reconstruction paraît tellement élevé qu'à première vue, s'engager dans une telle voie semble peu conforme aux règles d'une saine administration au moins les sommes ainsi dépensées seront utilisées pour une œuvre d'utilité publique tandis que les nombreuses indemnités de défaut de logement que la S.N.C.F. verse à ses Agents représentent bien réellement de l'argent perdu.

Devant le danger de dissociation de la famille, devant le problème de santé de chaque jour plus inquiétant, nous souhaitons que notre cri d'alarme puisse être entendu et contribuer à créer le climat favorable à un programme suffisant de reconstruction.

Montpellier-Sète le 4 Décembre 1945

M. MARANGET
Assistante Sociale